

ON S'ABONNE :

Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE. Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INS

ANNONC.

25 centimes la l.

RÉCLAMES

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires, et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 23 Février 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, A 1/2 p. 0/0. Rows for Du 21 février, Du 22, Du 23.

BULLETIN

Sauf les dissertations des journaux de Paris à l'égard des projets de loi dont personne n'est à même d'affirmer les dispositions, il y a une espèce de « veillée des armes » dans la politique intérieure. Jeudi seulement il a été fait rapport au Sénat et au Corps législatif des demandes d'interpellation présentées ou à présenter dans l'une et l'autre assemblée.

Le nouveau ministère italien, quoique provisoire, agit comme s'il était définitif. On assure qu'un décret royal ajournera au 15 avril la mise en vigueur de la loi qui établit un impôt de 4 % sur la rente foncière.

Les lettres de Rome signalent une certaine agitation, qui pourrait bien être le prélude de quelque tentative mazzinienne. Le 15 février, la police a incarcéré plusieurs personnes ; dans le nombre se trouvent les avocats Placidi et Carancini fils et M. Galmanelli.

D'après une autre lettre, quelques garibaldiens appelés en Italie par leurs chefs viennent de quitter Rome. « Ce fait signifie, dit le correspondant romain, que le parti révolutionnaire est dans l'intention de tenter quelque chose. »

Le baron de Beust vient d'adresser aux agents diplomatiques du gouvernement autrichien à l'é-

tranger une circulaire dans laquelle sont formulées les intentions du Cabinet de Vienne par rapport à la question d'Orient. Le ministre donne conseil à la Porte d'évacuer les forteresses de la Serbie, mais il laisse à l'écart la question Candiotte, cette île étant placée géographiquement en dehors de la sphère d'action autrichienne.

On mande de Berlin, 19 février : « Parmi les députés élus jusqu'ici pour le parlement allemand, il y a dans les anciennes provinces de la Prusse 81 conservateurs, 51 libéraux de différentes nuances, 8 cléricaux et 4 polonais ; dans les nouvelles provinces 23 libéraux, 17 particularistes et deux Danois. En Saxe les particularistes ont la majorité. »

Une dépêche de Constantinople, 19 février, confirme pleinement les bruits de réformes constitutionnelles répandus par la presse ottomane, Fuad-Pacha élabore un memorandum au sujet de l'établissement de Chambres représentatives. Le prince égyptien Mustapha-Fazyl-Pacha insiste auprès du sultan pour que les réformes soient réalisées le plus promptement possible.

Ces jours derniers, les habitants de Francfort ont envoyé à Berlin une députation chargée de demander au roi la conversion de la contribution de guerre en une dette de l'Etat, et la résidence à Francfort de plusieurs autorités supérieures.

D'après une dépêche de New-York, apportant des nouvelles du Mexique, les Français avaient complètement évacué Mexico à la date du 6 février. L'Empereur Maximilien reste dans cette dernière ville.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

Paris, 22 février matin.

Continuant le cours de leurs laborieuses démarches, les membres du bureau du congrès de la presse départementale ont eu l'honneur d'être reçus ce matin par l'Empereur.

La dépêche suivante a été affichée à la Bourse.

« Vera-Cruz, le 14 février. »

« A L'EMPEREUR NAPOLEON, A PARIS. » L'évacuation de Mexico a eu lieu le 5 et n'a provoqué que des manifestations sympathiques. La retraite s'effectue dans un ordre parfait, sans un coup

le goût. » Ce fut avec le plus vif mécontentement qu'Eugénie vit partir la cavalcade.

« Mais pourquoi donc n'accompagnez-vous pas Berthe ? dit-elle à son mari. Voilà cet étranger suffisant qui s'impose à elle, caresse, ou je me trompe fort, les projets les plus présomptueux, et se donne, en invoquant l'amitié de Mme d'Auvers et sa connaissance déjà ancienne avec Berthe, certains airs d'intimité que je trouve insupportables ! »

« Si ce ne sont que des airs, répondit le comte, Berthe est femme à lui faire sentir son absurdité. Et si elle l'encourage... »

« Impossible ! interrompit violemment Eugénie. Si elle l'encourage, comme semble l'indiquer cette promenade, je me garderai bien d'importuner ta sœur comme un espion, ou de la troubler dans ses petites joies innocentes. Laisse-lui donc cette distraction-là ! Tu as une demi-douzaine d'admirateurs ; pourquoi n'en aurait-elle pas un ? »

« Parce qu'avez une demi-douzaine la chose ne devient jamais sérieuse, tandis qu'avec qu'un seul elle peut bien finir par un mariage. Je trouve que Berthe ne devrait pas se marier. »

« Et pourquoi donc, mon amour ? »

« Parce qu'on ne l'épouserait que pour son argent. »

« En cela, on aurait grandement tort. Soit ! mais les hommes sont ainsi faits ? »

« Préjugé des femmes ! »

« Et puis Berthe est d'une nature inflexible et intenable. Mon enfant, l'amour adoucit le caractère. »

de fusil. L'Empereur reste à Mexico, où tout est tranquille. Le Rhône est déjà parti, emportant tous les belges.

« Le 18^e en totalité est embarqué. Trois transports sont dans le port de Vera-Cruz ; 48 autres sont signalés à la Martinique. L'embarquement va se produire sans interruption. »

« Sa santé des troupes est excellente. Je m'embarque aujourd'hui sur le paquebot pour rentrer en France. »

» Général CASTELNAU.

» Nouvelle-Orléans. »

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Florence, 21 février, 8 h. du m.

Le journal officieux, la Nazione, contient un démenti direct à la nouvelle d'un impôt sur le coupon de rente italienne, déjà démentie, d'ailleurs implicitement par le manifeste ministériel récemment publié sous forme de circulaire aux préfets.

Bucharest, 21 février.

Le prince Charles a accepté la démission du ministre de la guerre, le colonel Flaralambî.

Le général Ghergeal est nommé ministre de la guerre.

Vienne, 21 février.

Contrairement à d'autres informations, le journal la Presse assure que le prince Humbert d'Italie, arrivera à Vienne avant la fin du mois de février.

La Nouvelle Presse libre dit que la nomination du comte de Taaffe au ministère de l'intérieur est imminente.

Florence, 20 février, soir.

La Nazione dit que par suite de la nomination de M. Devincenzi au ministère des travaux publics, M. Cordova a pris la présidence de la commission royale pour l'Exposition de Paris.

Le commandeur Finali reste provisoirement secrétaire-général du ministère des finances.

New-York, 19 février.

D'après des avis du Mexique, Juarez serait en marche sur Mexico. L'Empereur Maximilien se disposerait à défendre sa capitale. On assure que l'armée impériale s'élève à 30,000 hommes. Les juaristes auraient eu partout l'avantage.

Berlin, 20 février, soir.

M. de Bismark est de nouveau indisposé depuis quelques jours par suite de la surcharge de travail que lui imposent les affaires de l'Etat. Le président du Conseil garde la chambre, rhumatisme nerveux l'a repris.

Berlin, 20 février, soir.

On lit dans la Correspondance Provinciale : Le résultat des élections au Parlement du Nord a dépassé les espérances du gouvernement. La majorité obtenue par le gouvernement dans les anciennes provinces est presque des deux tiers des voix.

Le prince Frédéric-Charles a accepté le mandat de député au Parlement.

L'élection de M. de Rothschild à Francfort est un témoignage du rapprochement avec la Prusse qui commence à se manifester dans cette ville. Le roi a promis à la députation francfortoise que leurs affaires seraient soumises à un nouvel examen et que

Qu'elle s'éprenne sérieusement de son mari ou d'un homme en général, et il la rendra souple comme un gant.

« Vous lui faites injure. — Ta, ta, ta, ta ! C'est là le plus grand attrait de la femme. Sévères, sèches, glaciales, inahorables — et puis tout à coup caressantes et aimantes comme des tourterelles — voilà les femmes irrésistibles. »

Eugénie frappa légèrement du pied, mais avec une extrême patience, et répondit en haussant les épaules : « Berthe éprise et caressante ! allons donc ! Vos généralités sur les femmes... »

« S'appliquent à toutes, plus ou moins, interrompit le comte. Crois-moi, je suis un vieux praticien : depuis plus de cinquante ans, j'étudie ton sexe avec zèle et patience. Toute femme à un moment de tendresse où elle dit oui, et Berthe, j'en ai la conviction, ne dira ce mot que devant l'autel. »

« Ce n'en serait pas moins une folie de sa part ! s'écria Eugénie, de plus en plus impatientée. Elle est toute fanée, elle est laide ! »

« Elle a un sourire très-vif et plein de bonté qui rend tout son visage gracieux. Et puis ce maintien aisé et distingué, qui suffirait pour inspirer de grandes passions ! Ces figures irrégulières, que l'envie seule qualifie de laides, ont je ne sais quel charme invisible auquel le cœur n'échappe point. Une fois qu'une femme soi-disant laide est l'objet d'une passion, cette passion est à la vie et à la mort. Pourquoi ta pauvre sœur ne parviendrait-elle pas à en éveiller une ? Quant à moi, je lui souhaite de toute mon âme une compensation au sacrifice de sa jeunesse. »

« Pourquoi elle ne s'attache pas à ce M. Ducro-

la ville de Francfort n'aurait pas à supporter de plus lourdes charges qu'elle ne saurait en supporter sans grave préjudice pour ses intérêts.

Saint-Petersbourg, 24 février.

Le Journal de Saint-Petersbourg parlant du passage du discours de l'Empereur des Français relatif aux affaires d'Orient, tient à constater que les intentions pacifiques de la Russie sont maintenant reconnues aussi par la France. Ses intentions ont toujours été les mêmes à ce point de vue que la Russie a toujours aspiré à faciliter le développement pacifique des populations chrétiennes et qu'elle a cherché à prévenir des complications. Les puissances européennes ne s'étaient associées qu'en partie ou même pas du tout aux vues de la Russie. Le discours de Napoléon III seulement vient marquer un changement dans la politique française.

Le Journal de Saint-Petersbourg constate la satisfaction qu'éprouve la Russie en voyant la France marcher dans cette voie de nature à faire espérer qu'il sera mis fin aux calamités de l'Orient.

AVORTEMENT DE L'INSURRECTION

FÉNIANE.

Il est hors de doute maintenant que l'entreprise des féniens a avorté. C'est affaire remise, L'Irlande est aussi obstinée que la Pologne dans sa haine de l'oppression, dans son amour de l'indépendance. Ce que les pères ont préparé, les fils l'exécuteront.

Quoiqu'il en soit, voici d'intéressants détails sur les incidents qui ont marqué la récente tentative féniane ;

C'est à l'extrémité sud-ouest de l'Irlande, près du lac de Killarney, sur une étendue de 45 milles environ qu'a eu lieu le mouvement.

Une lettre anonyme, apportée par une petite paysanne aux pieds nus a révélé le complot aux autorités. On y annonçait qu'un étranger arriverait à Killarney par la malle pour se mettre à la tête de l'insurrection féniane. Cet étranger était le capitaine Moriarty, Irlandais Américain. On ajoutait qu'il était porteur de certains papiers. Avertis, les magistrats agèrent, le capitaine fut arrêté et le chef attendu manqua au mouvement.

Les insurgés qui marchaient sur Killarney et qui sommèrent un poste de se rendre au nom de la république d'Irlande, en approchant de Killarney, virent qu'on avait mis la ville en état de défense, et n'eurent plus qu'à battre en retraite. Ils se réfugièrent dans les montagnes où les troupes anglaises les ont poursuivis et les tiennent cernés. On croit que parmi eux se trouvent les chefs de l'entreprise.

Pour extrait : A. LAYTOU.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 23 février 1867.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

M^{me} LA C^{te} HAHN-HAHN

TOME SECOND.

XVII Suite.

« Très-volontiers, M^{me} la marquise. — Je vous prévins d'avance que cela ne vous amusera pas. Tous les jours après le déjeuner, à midi sonnante, nous partons, Marie à âne et moi à cheval, presque toujours pour le château de Saint-André, et nous rentrons pour le dîner, vers 6 heures. — Et que faites-vous là si longtemps ? Lisez-vous, dessinez-vous, herborisez-vous ? — Non, je ne fais rien. — Et cela ne vous ennue pas ? — Oh ! si, très-fort ! Mais je ne sais pas dessiner, et je n'ai pas envie de lire rien que pour tuer le temps, parce qu'en vérité je trouve dans la plupart des livres des pensées encore moins bonnes et moins raisonnables que dans ma propre tête. — Il est difficile de rien objecter à cela. Cependant vous me permettez sans doute d'emporter mon album de dessiner ? Peut-être cela vous en donnera-t-il

La reproduction est interdite.

LE LIVRE BLEU. — 2^e ARTICLE.

Routes départementales. — L'ensemble des routes départementales représentait, au 1^{er} janvier 1867, une longueur totale de 48,381 kilomètres, dont 46,839 sont à l'état d'entretien, 253 en construction, 4,289 seulement en lacunes. Ces chiffres témoignent suffisamment de la sollicitude des conseils généraux. Comparés à ceux de l'année dernière, ils constituent un progrès soutenu et permettent de considérer comme prochain l'achèvement du réseau départemental.

Chemins vicinaux. — Le service des chemins vicinaux, dont le développement intéresse si vivement la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, est toujours l'objet des préoccupations de l'administration, des sacrifices des conseils généraux et des efforts des conseils municipaux. Ces ressources se sont élevées, en 1865, à 121,763,410 fr. 77, savoir :

80,807,320 fr. 87 c. en argent	40,936,089 fr. 00 c.
provenant de prestations en nature.	
Ces ressources ont été réparties entre les différentes catégories de chemins de la manière suivante :	
Chemins de grande communication	42,380,812 58
Chemins d'intérêt commun	31,847,228 76
Chemins ordinaires	40,498,443 60
Dépenses diverses du service	7,036,925 83

Forêts. — Malgré la dépréciation accidentelle dont quelques espèces de produits ont été affectées, les ventes de coupes de bois dans les forêts domaniales ont généralement eu lieu dans des conditions favorables. Les résultats connus jusqu'à ce jour donnent l'espoir fondé que les évaluations budgétaires seront au moins atteintes.

L'opération du reboisement et du gazonnement des montagnes, mieux appréciée par les populations pastorales, se poursuit avec un succès croissant sous l'influence des dispositions libérales de la loi du 8 juin 1864. La contenance des terrains reboisés ou regazonnés, qui était de 50,000 hectares à la fin de 1865, s'élève actuellement à 64,000 hectares.

Postes. — Le mouvement des relations postales continue à se développer : malgré les circonstances politiques. L'augmentation des recettes de la poste en 1866, dépassera la progression constante des années antérieures, en s'élevant au chiffre 3,240,000 francs. Les améliorations entreprises depuis plusieurs années dans le service lui-même ont été poursuivies avec une persévérante activité. Pendant le courant de cette année, 400 nouveaux établissements ont été créés ; 400 bureaux de distribution ont été convertis en bureaux de plein exercice ; le service journalier a été amélioré dans 772 communes rurales par la concession d'une 2^e levée de la boîte aux lettres, dans d'autres par le dédoublement de tournées trop étendues et par l'augmentation du nombre des distributions quotidiennes de correspondances.

Agriculture. — L'agriculture, dont la prospérité dépend surtout d'événements naturels essentiellement variables, n'en continue pas moins, avec l'appui du gouvernement, sa marche progressive dans les conditions diverses où ces événements viennent la placer. Sous le rapport des subsistances, la situation est moins bonne qu'elle ne l'était les années précédentes. Les récoltes de 1866 ont eu à souffrir des circonstances atmosphériques défavorables, et elles ont éprouvé surtout l'influence fâcheuse, des pluies abondantes qui ont commencé dès les premiers jours du mois de juillet et ont continué presque sans interruption jusqu'à la fin de septembre. Aussi la production des céréales, et particulièrement celle du froment, la plus importante de toutes en France, est elle restée sensiblement au dessous de ce qu'elle est dans les années ordinaires. Comparativement au produit d'une année moyenne, cette récolte présente un déficit qui, pour l'ensemble de la France, peut être évalué à 47 ou 48 0/0 environ.

Mais si l'agriculture française a moins récolté cette année elle a vu le prix de ses produits s'élever dans une assez forte proportion, et elle y trouve un dédommagement des pertes qu'elle avait pu éprouver pendant le cours des années précédentes, où les circonstances avaient été plus favorables au consommateur.

On voit actuellement se manifester de toutes parts un goût sérieux pour les travaux de cette grande industrie. Les questions qui l'intéressent font l'objet des discussions non plus seulement de quelques praticiens instruits, de quelques savants, de quelques économistes, mais des hommes appartenant à toutes les classes de la société, des gens de villes comme ceux des campagnes. L'éducation se fait, et avec elle naît le désir d'appliquer les théories qui développent le progrès.

trois de ces zéros de plus qu'une amie intime ! Non ma chère Eugénie, ce code du bon ton n'est pas le mien, je ne le reconnais pas. Je n'en profite point et je n'entends pas non plus qu'il me préjudicie, et tout ce que tu pourrais me dire à cet égard ne serait jamais assez convaincant pour ébranler ma résolution. Épargne-toi donc cette peine. »

Eugénie se tut pour le moment, mais elle continua de saisir les occasions de décocher à sa sœur des leçons et des traits, Peine perdue ! Berthe les laissait glisser avec un dédaigneux silence.

Achille était heureux. Son amour pour Berthe, qui était son premier amour spontané, désintéressé, involontaire, résumait, renfermait tout pour lui ; il n'y avait rien au-dessus. Cette première passion, qui exerçait sur son cœur l'empire le plus absolu, le plus despotique, il l'éprouvait pour une femme dénuée de tout ce qu'il avait cru longtemps indispensable pour le captiver : elle n'était ni belle, ni brillante, ni fêtée ; elle n'avait rien qui pût flatter la vanité d'un homme, rien qui pût arracher au monde une exclamation d'étonnement de son bonheur — s'il était heureux.

« Il serait puéril, se disait-il un jour, de prétendre que j'aie aimé Berthe à première vue ; mais il est bien certain qu'elle s'est emparée immédiatement et à jamais d'une région de mon cœur qui est restée inaccessible à toute autre femme. »

Loin d'être aussi heureuse, Berthe se sentait triste, délaissée, solitaire. Elle se disait parfois, dans une explosion de fierté et de désespoir :

« Je n'ai fait toute ma vie que des actions bonnes ou justes ; pourquoi donc suis-je si peu heureuse ? »

Ce mouvement, plus sensible depuis quelques années surtout doit aider notablement à trancher des difficultés contre lesquelles l'agriculture se serait vainement débattue, il y a trente ans.

Grâce, en effet, à cet appui, l'industrie agricole, mieux appréciée, trouvera les fonds qui lui faisaient défaut pour réaliser les améliorations que la science lui signalait. Le concours actif de tous ceux qui n'hésitent plus à se livrer aux travaux agricoles donne, en outre, à la population rurale un appoint d'une haute valeur, celle de l'intelligence unie à l'instruction et aux capitaux.

Pour extrait : A. Layton

RAPPORT SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Le *Moniteur* contient un rapport à l'Empereur sur l'état de l'instruction primaire en France ; ce travail fait suite à l'enquête dont M. le ministre de l'instruction publique avait mis les résultats sous les yeux de sa Majesté, au commencement de l'année 1865.

Nous empruntons au rapport de M. Duruy, les extraits suivants :

« Au 1^{er} janvier 1864, on comptait en France 5,623 cours d'adultes. Ce chiffre avait plus que quadruplé dans l'hiver 1865-1866 et il vient de s'accroître encore. Au 15 décembre, nous comptons 3,794 cours de plus que l'année dernière, dans 1,502 communes qui n'en avaient pas auparavant au total, 28,546 classes du soir, qui ont, sans doute, atteint en ce moment le chiffre de 30,000. Je ne connaîtrais que dans deux ou trois mois les résultats de cette campagne scolaire. L'Empereur me permettra de lui rappeler que les cours d'adultes de l'an dernier ont été suivis par 600,000 personnes, sur lesquelles plus de la moitié ont acquis pour la première fois ou repris en les complétant les connaissances indispensables que donne l'école primaire.

« Afin de connaître approximativement la masse d'ignorance qui existe dans le pays et sur laquelle nous avons à agir par les cours d'adultes, j'ai fait relever dans toutes les communes de l'empire le nombre des époux qui, en 1866, n'ont pu signer leur nom sur les registres de l'état civil. La moyenne générale est pour les hommes de 25,88 p. 0/0, pour les femmes de 41,02 p. 0/0 moyenne générale 33,45 p. 0/0. Mais les chiffres particuliers à certains départements accusent à l'égard de l'instruction une situation déplorable puisqu'il s'en trouve qui comptent jusqu'à 51,61,67 hommes et jusqu'à 75,80 et 98 femmes sur cent qui n'ont pu signer leur acte de mariage.

« Ces chiffres douloureux démontrent l'opportunité de la loi qui va créer 8,000 écoles de filles et améliorer toutes les autres par les avantages assurés aux institutrices, qui donne des adjoints aux écoles nombreuses, pour y soulager le maître et y fortifier l'enseignement qui fera pénétrer l'instruction dans les derniers hameaux et, en consacrant l'existence des cours d'adultes, mettra à la portée de tous le moyen de réparer, même dans l'âge mûr, l'erreur de la famille ou l'incurie de la jeunesse ; qui enfin, poussant l'enfant et l'adulte vers des écoles mieux tenues, plus nombreuses et partout accessibles au pauvre, réalisera votre vœu, Sire, et de l'assistance promise par les lois de 1833 et de 1850 aux citoyens indigents soit également garantie aux communes dont les sacrifices ne suffiraient pas à assurer à leurs populations nécessaires la gratuité de l'instruction primaire, cet instrument indispensable de tout perfectionnement moral comme de tout progrès professionnel.

« A l'administration restera le soin de multiplier les écoles normales pour les institutrices et d'y améliorer l'instruction ; de perfectionner les méthodes en rendant partout l'enseignement plus pratique, plus fécond et mieux approprié aux besoins des populations rurales ; enfin de relever les écoles de filles de l'infériorité où elles sont ; car ces jeunes filles seront un jour des mères, et c'est sur les genoux de la mère que l'enfant doit prendre ses premières leçons. »

« C'est prématurément que plusieurs journaux ont annoncé que M. Gosselin, ingénieur français chargé par le gouvernement français d'étudier la question des barrages de l'Escaut, qui divise, comme on sait, les gouvernements de Belgique et de Hollande, se serait prononcé dans le sens des réclamations du cabinet de la Haye.

« M. Gosselin a un rapport à faire, il adressera au gouvernement français, et il est tout naturel de penser que l'administration supérieure en sera informée avant le public. »

« La production des céréales a souffert en 1866 ; elle a été de 17 à 18 0/0 au-dessous du chiffre d'une année moyenne, de 10 à 12 0/0 au-dessous de la consommation du pays. Le reliquat des années antérieures et l'importation y ont suppléé. De janvier à décembre 1866, le prix du blé s'est élevé de 16 à 25 fr. l'hectolitre. Il en est résulté une hausse proportionnelle du pain.

« Trois fléaux ont sévi sur l'agriculture, la maladie des vers à soie, les inondations, qui ont causé dans 31 départements 43 millions de pertes pour 101 mille perdants, le typhus des bêtes à cornes, qui a jusqu'ici épargné la France, mais y a nécessairement fait élever le prix de la viande par les exportations qu'il a déterminées. En effet, l'exportation des bestiaux de race bovine s'est élevée de 52,000 têtes en 1865 à 94,000 en 1866 pour 11 mois.

« Les mirographes, ajoute M. Ravelet, étudient la maladie des vers à soie, les médecins vétérinaires celle des bêtes à cornes, et les ingénieurs l'art de prévenir les inondations. Les évêques, dont nous avons publié les mandements, ont indiqué d'autres remèdes que nous croyons les bons et qui donneront seuls aux premiers quelque valeur. Nous prions ceux qui le contesteront de nous démontrer combien l'homme a supprimé de fléaux depuis qu'il travaille et quelles maladies la médecine a fait disparaître depuis qu'elle existe. »

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Hier, à trois heures, l'Empereur, accompagné de son aide-de-camp, est parti en phaéton du palais des Tuileries et est allé visiter les travaux qui s'exécutent dans le jardin du Luxembourg. Sa Majesté a parcouru au pas de ses chevaux, les voies nouvellement ouvertes, constamment suivie par une foule énorme, qui, à plusieurs reprises, la chaleureusement acclamée. »

« Voici une bonne nouvelle que nous portons aux ouvriers délégués par leurs camarades pour visiter et étudier l'Exposition universelle. Une souscription est ouverte dans le but de couvrir leurs dépenses de séjour à Paris et leur cotisation d'entrée au Champ-de-Mars. L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour 10,000 fr. et l'Impératrice pour 5,000 fr.

« Une dépêche de Londres annonce que la princesse de Galles est accouchée d'une fille.

« On écrit de Marseille que Joseph Karam s'est embarqué samedi dernier dans ce port pour l'Algérie, où, comme on sait, il va être interné.

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

« Les compagnies des chemins de fer de l'Etat, du Nord, du midi et de Paris à Lyon et

Nouvelles du jour.

Presse départementale. — A la suite de leurs conférences sur les projets de loi relatifs au futur régime de la presse, de l'imprimerie et de la librairie ; les représentants du journalisme départemental se sont réunis, mardi soir, dans un banquet au grand hôtel du Louvre. Plusieurs toasts ont été portés à l'avenir et à l'union de la presse des départements qui a désormais à Paris un centre d'action permanent et sympathique.

Les membres du bureau du Congrès de la presse départementale s'occupent, avec la plus louable activité des intérêts considérables qui leur sont confiés. Successivement reçus par plusieurs ministres et divers hauts personnages, ils continuent leurs démarches.

— Les ministres se sont réunis aujourd'hui au conseil, au Palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

L'Impératrice assistait à cette séance.

— Le *Moniteur du soir* résume, dans un article substantiel, les indications principales de l'Exposé de la situation de l'Empire. Il constate que sur tous les points du globe, le gouvernement impérial, fidèle à la mission de la France et aux principes qu'elle représente dans le monde, redouble chaque jour d'énergie et d'activité pour rapprocher les peuples et pour faire concourir au progrès général toutes les forces de l'humanité.

— Le gouvernement impérial exprime, avec raison, ses regrets dans *Le Livre Bleu* de ce qu'une nation aussi libérale et aussi commerciale que les Etats-Unis ait élevé et maintenu, à la suite de la guerre civile, et comme un impôt sur les puissances avec lesquelles elle est en relations, les tarifs successifs qui pèsent sur les importations étrangères. Ces droits ne sont pas moins de 50 0/0 sur les objets de luxe !

— Le conseil d'Etat s'est réuni mercredi, en assemblée générale, pour la discussion des projets de loi sur la presse et sur les réunions publiques.

— Il paraît que la discussion a été assez vive dans les bureaux du Sénat, à propos du projet de Sénatus-Consulte. Les membres de la commission sont favorables à la modification demandée, mais seulement en tant qu'elle n'établira aucun antagonisme entre l'assemblée législative et la Chambre élective. Dans plusieurs bureaux on aurait insisté pour le retour à l'ancien usage qui permettait au ministre d'assister aux séances parlementaires.

— Il y a eu jeudi, au Corps législatif, réunion dans les bureaux, puis séance publique.

L'objet de la réunion des bureaux était l'examen des demandes d'interpellation présentées par MM. Picard et Lanjuinais, la première sur le secret des lettres, la seconde sur la suppression de l'Adresse. Les neuf bureaux ont accordé l'autorisation.

En séance publique, la chambre a décidé que les interpellations de M. Picard auraient lieu hier vendredi, et celles de M. Lanjuinais lundi. Au nom du gouvernement, M. Rouher a déclaré qu'il acceptait avec reconnaissance la discussion immédiate sur la circulaire de M. le directeur général des postes.

A l'ouverture de la session, la Chambre a validé, malgré les bruyantes protestations de M. Glais-Bizoin, l'élection de M. Sens, député du Pas-de-Calais.

La séance est levée à 4 heures.

— Le *Moniteur* annoncera très-prochainement de nouvelles nominations sénatoriales. Il est question, pour l'un des sièges vacants, de M. André, député de la Charente.

— On lit dans le *Moniteur* de jeudi :

« Hier, à trois heures, l'Empereur, accompagné de son aide-de-camp, est parti en phaéton du palais des Tuileries et est allé visiter les travaux qui s'exécutent dans le jardin du Luxembourg. Sa Majesté a parcouru au pas de ses chevaux, les voies nouvellement ouvertes, constamment suivie par une foule énorme, qui, à plusieurs reprises, la chaleureusement acclamée. »

« Voici une bonne nouvelle que nous portons aux ouvriers délégués par leurs camarades pour visiter et étudier l'Exposition universelle. Une souscription est ouverte dans le but de couvrir leurs dépenses de séjour à Paris et leur cotisation d'entrée au Champ-de-Mars. L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour 10,000 fr. et l'Impératrice pour 5,000 fr.

« Une dépêche de Londres annonce que la princesse de Galles est accouchée d'une fille.

« On écrit de Marseille que Joseph Karam s'est embarqué samedi dernier dans ce port pour l'Algérie, où, comme on sait, il va être interné.

« A l'administration restera le soin de multiplier les écoles normales pour les institutrices et d'y améliorer l'instruction ; de perfectionner les méthodes en rendant partout l'enseignement plus pratique, plus fécond et mieux approprié aux besoins des populations rurales ; enfin de relever les écoles de filles de l'infériorité où elles sont ; car ces jeunes filles seront un jour des mères, et c'est sur les genoux de la mère que l'enfant doit prendre ses premières leçons. »

Et devant ses yeux planaient les images du bonheur qu'elle pourrait goûter maintenant au côté de Cyrille, si, au lieu de le repousser, elle l'avait enchaîné lorsqu'il était libre, et qu'elle n'était liée qu'en apparence. — Puis, quand son âme était forte, elle écartait ces images séductrices, et envisageait Cyrille mari d'une autre et père d'un enfant. Cela lui rendait son calme ; elle sentait bien qu'elle n'avait plus rien à partager ici-bas avec le comte de Trémicourt. Mais la pauvre âme n'était pas toujours assez forte pour s'élever au-dessus des aspirations de son cœur.

La suite au prochain numéro.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.
 Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les événements de Cambodge. — Ouverture de l'Exposition de peinture, à Madrid. — Les quatre journées de Jean Gourdon, nouvelle, IV. L'hiver (suite et fin). — Le palais impérial de Rome. — L'anglomanie dans la langue française (fin). — Chronique musicale. — Le chemin de fer de ceinture. — Revue artistique. — Gazette du palais. — Mlle Bloch, de l'Opéra. — Le commandant Berthelin. — M. Mariano Soriano Fuertes.

Gravures : Les événements de Cambodge (4 grav.) — L'Exposition des Beaux-Arts à Madrid (2 gravures). — Fouilles du palais des Césars à Rome (7 gravures). — Le chemin de fer de ceinture (4 gravures). — Molière chez Louis XIV, tableau de M. Gérôme. — Mlle Bloch, artiste de l'Opéra. — Le commandant Berthelin. — M. Mariano Soriano Fuertes. — Rébus.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 372^e livraison.
 Texte. — Voyage de l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique à travers l'Amérique du Sud, par Paul Marcoy. — 1848-1860. — Texte et dessins inédits.

Pour extrait : A. Layton.

à la Méditerranée ont décidé qu'elles transporteront à moitié prix les instituteurs primaires qui se rendront à Paris pendant la durée de l'Exposition universelle.

Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts ont pris l'initiative d'une souscription pour élever dans l'Ecole même, un monument à la mémoire d'Ingres.

M. Georges Maillard publie la note suivante dans le Figaro et cela pour servir à l'histoire du dix-neuvième siècle :

« Cora Pearl est un joli nom, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! c'est un pseudonyme.

« La belle amazone s'appelle... Emma Cruch.

« Elle est née à Portsmouth (Devonshire). En quelle année ? — Nous vous le dirons un autre jour. »

Ce matin, à dix heures, Rossini s'est rendu à la caserne des Célestins pour assister à la répétition de la musique de la garde de Paris. On sait que l'auteur de Guillaume Tell a composé un hymne pour orchestre, chant et musique militaire, en l'honneur de l'Exposition universelle. C'est cet hymne que l'excellente musique de la garde de Paris a répété ce matin.

On vient de supprimer dans les musées de Paris les vestiaires où l'on était forcé de déposer les cannes, ombrelles et parapluies en entrant et qu'on avait toutes les peines du monde à recouvrer à la sortie.

Les courses de printemps commenceront le 24 février à La Marche. Trois prix seront disputés par les sportmen de France et d'Angleterre.

Un journal annonce que M. Degouve-De-nuncques vient d'adresser au Sénat une pétition pour réclamer l'abrogation des lois de 1832 et 1840 qui interdisent l'entrée du territoire français aux membres des anciennes familles régnantes.

Pour extrait : A. Layton.

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS.

De l'art. — Des arts mécaniques ou industriels. — Des arts libéraux ou beaux-arts.

Mesdames, Messieurs,

En abordant cette tribune, je ne me suis dissimulé ni l'importance de ma tâche, ni la faiblesse de mes forces. L'insistance de quelques amis indulgents m'a fait braver les dangers de cette entreprise difficile et m'a poussé sans doute à me rendre coupable d'un acte de témérité ; cependant, me rappelant la parole brillante de l'orateur qui y monta le premier, de l'orateur qui, disait-il, donnait le signal et non un exemple, et qui, dans le fait, était un modèle achevé, je me suis dit que nous avons tous, modestes citoyens que nous sommes, un saint devoir à remplir : celui d'apporter une pierre, fût-elle minime, à l'édifice commun. Un ministre libéral nous donne la faculté d'entendre des maîtres, de répandre l'instruction, de dire publiquement sur tous les sujets, dans un langage grave ou familier, ce que nous avons appris nous-même, les fruits et les réflexions qui sont nées de nos observations et de nos études spéciales. Ne saurions-nous la mettre à profit pour le bien de tous ? Partout se révèle un besoin de savoir, — jamais le savoir ne fut plus nécessaire ! — Déclinons-nous, nous renfermant dans une orgueilleuse réserve, de tenir haut le flambeau des lumières, celui qui éclaire et non celui qui détruit, pour guider l'humanité dans l'accomplissement de ses destinées futures ? Non. — Plus le devoir est grand, plus nous devons nous efforcer de l'accomplir. Voilà ma seule excuse.

Nous nous sommes donné pour mission de vous entretenir aujourd'hui de l'art en général, de ses formes diverses et de leur influence sociale. C'est un champ d'études bien vaste que nous nous efforcerons de renfermer dans le cadre le plus restreint possible. C'est d'ailleurs un sujet qui, traité d'une manière superficielle, doit sembler bien froid et bien dogmatique. — Une exhibition artistique, ou même une narration descriptive des chefs-d'œuvre de l'art, serait sans doute plus attrayante qu'une étude historique et synchronique ! — Nous serions heureux si nous pouvions captiver l'intérêt, tout en restant concis.

Le mot art, dans son acception première, signifie une entreprise, une action au service de laquelle l'homme déploie de l'adresse ou de l'habileté. L'art n'est pas la science, de même que le fait n'est pas la pensée qui l'inspire ; mais il est inséparable d'elle comme la pratique l'est de la théorie. On peut l'entendre autrement : L'art est une faculté de création que nous donne le sentiment de l'harmonie des choses réelles et la comparaison incessante des œuvres de la nature. On a pu dire l'art du peintre, l'art du sculpteur, comme on a pu dire l'art du charpentier, l'art du forgeron. On a dit aussi l'art du poète, l'art de l'orateur, dans une acception moins matérielle, plus voisine de l'habileté. Aussi, a-t-on désigné par le mot d'art, la faculté commune au poète, au dessinateur, au musicien... et il est entré dans les usages de considérer isolément les arts qui s'adressent à l'imagination et qu'on a appelés arts libéraux ou beaux-arts, par opposition à ceux qu'on a appelés arts mécaniques.

Cependant l'art, dans le sens le plus général, c'est le mobile, le ressort caché qui fait que l'imagination est attachée, émue, satisfaite par l'imitation des objets extérieurs. L'art n'est plus dans les procédés matériels, les lois qui constituent la science ; il ne commence qu'au moment où l'emploi de ses procédés réalise l'imitation, crée l'œuvre et agit sur l'imagination. A ce point de vue, il est une abstraction, un foyer lumineux, une sorte d'idéal qui, selon l'expression récente d'un orateur de la Sorbonne,

vient habiter l'âme sans y être né : une flamme intérieure que les philosophes appellent la raison, que le genre humain nomme le génie, que les poètes invoquent sous le nom d'inspiration. — Ce côté de l'art touché aux domaines de la psychologie et de la métaphysique, dans lesquels nous n'avons pas le dessein de pénétrer aujourd'hui.

Nous sortirions encore de notre cadre si nous voulions définir le but de l'art. « L'objet de l'art, a dit Taine, dans une dissertation brillante sur la philosophie de l'art, c'est la complète et exacte imitation ; cependant faut-il conclure que l'imitation absolument exacte soit le but de l'art ? Le but de l'art est d'imiter, de rechercher par l'imitation matérielle, intelligente, les rapports et les dépendances mutuelles des parties, la logique des corps, l'essence des choses, c'est-à-dire leur caractère essentiel.

« Aussi, ajoute-t-il, pour comprendre une œuvre, il faut reconnaître qu'elle appartient d'abord à l'œuvre totale de l'artiste, qu'elle est celle des artistes au milieu desquels il a vécu, celle de son siècle, — et il faut se représenter l'état de l'esprit et des mœurs du temps auquel cet artiste appartient.

« N'est-il pas vrai que les tragédies grecques des grands poètes, les œuvres d'art des grands sculpteurs et des grands architectes apparaissent aux époques où les peuples, dans leur pleine indépendance, établissent leur ascendant sur le monde civilisé ! De même que les plantes se cultivent et croissent dans certaines zones, de même il faut étudier la température morale pour comprendre l'apparition de telle espèce d'art. »

Voilà la substance de cette doctrine, que nous avons exposée volontiers parce qu'elle résume clairement, logiquement, les idées que peut faire naître la réflexion sur le sujet qui nous occupe. Reprenons nos grandes lignes.

Les arts sont nés avec le monde : ils furent en honneur chez tous les peuples. Les Israélites pratiquaient l'art de construire et celui de fondre les métaux. Les Chinois connaissaient l'art de la céramique plus de 2000 ans avant l'ère chrétienne. — Certains arts plus délicats, fruits d'une civilisation plus parfaite, anciennement dénommés arts agréables, arts divins furent cultivés par les peuples dont l'histoire nous est connue. Dans les temps relativement modernes, ces derniers étaient comptés au nombre des sept arts libéraux : entraient autres institutions fondées par Charlemagne, on trouve une école royale où ils étaient enseignés. Nous désignons plus spécialement sous le nom de beaux-arts la poésie, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et la danse.

Il ressort de cette distinction même que les arts simples sont pour l'utilité et les beaux-arts pour l'agrément. Toutefois, ces derniers ont pour but le plaisir de l'esprit et la satisfaction de l'âme ; ils ont la nature pour modèle et le goût pour maître : ils ont aussi leur utilité. « Bien que la sculpture et la peinture, ainsi que la poésie, a dit justement Winkelmann, l'éminent auteur d'une histoire de l'art, puissent être considérées plutôt comme filles du plaisir que du besoin, on ne peut disconvenir que le plaisir ne soit aussi nécessaire à l'homme que les choses sans lesquelles il ne saurait subsister. » Un autre penseur allemand, Jean-Paul, a rendu sa pensée d'une manière plus expressive : « L'art n'est pas le pain, mais le vin de la vie. »

Tous les beaux-arts sont vraiment dignes de leur nom caractéristique, car ils éveillent tout le sentiment du beau, et élèvent ainsi, d'une manière vague et générale, la condition morale de l'homme initié aux jouissances qu'ils procurent. — Un ouvrage d'art parle à tout le monde s'il s'explique clairement, s'il raisonne juste, s'il est susceptible de plaire ou d'attacher. Sonate que me veux-tu ? s'écriait Fontenelle ! Fontenelle était sans doute distrait et ne prêtait en ce moment qu'une oreille inattentive à la réponse qui lui était faite.

Il est des hommes moins doués, ce n'est pas contestable ; mais les hommes le moins familiarisés avec les œuvres d'art, comme les plus habiles, subissent leur influence : ils éprouvent un sentiment d'admiration ou de surprise ; et en vérité quand on rencontre un homme indifférent aux maximes de l'art, réfractaire à l'ascendant légitime d'une loi de nature, on doit songer involontairement à l'étonnement du bourgeois gentilhomme, convaincu d'avoir, toute sa vie durant, parlé en prose sans y prendre garde.

Cependant il est permis d'assigner aux beaux-arts une valeur plus ou moins grande et de les classer dans un ordre de mérite relatif. Ainsi, la poésie a un avantage de priorité, en cela qu'elle dispose de moyens très étendus et qu'elle est très propre aux enseignements de détail. — La sculpture, la musique, la peinture, la danse enfin, paraissent devoir se consacrer à rendre séduisant ce qui est bien, ou à peindre le mal sous des traits repoussants.

Quelques spécimens s'écartent peut-être de cette loi suprême, d'autant que l'art et le beau ne sont pas même chose ! — Mais nous pouvons tous dire si l'un des arts que nous avons nommés, échappe en principe à son but moral, et si l'homme est indifférent à son influence naturelle ?

Qui de nous n'a pas été sensible à la lecture de ces œuvres qui ont fait la gloire des poètes anciens, et de ces scènes admirables qui, à toutes les époques, ont captivé l'esprit des hommes d'élite et qui constituent l'art tragique ? Qui de nous n'a pas été touché à la vue de ces belles pages des grands peintres de toutes les écoles et n'a pas été ravi de voir avec quelle fidélité, quelle vérité, les sujets bibliques, historiques, héroïques ou familiers, les faits qui se passent sous nos yeux et qui affectent le plus notre sensibilité religieuse ou mondaine, sont reproduits par le pinceau ? Qui de nous, à l'aspect de ces grands monuments d'Assyrie ou d'Égypte, de Grèce ou d'Italie, en présence de ces temples ou de ces palais, de ces édifices publics d'une majesté imposante ou d'une élégance merveilleuse qui nous disent si bien la grandeur des peuples, de ces monuments funéraires du vieux temps, de ces basiliques du moyen âge, dont les masses de pierre s'élèvent à des hauteurs colossales et dont les flèches dentelées se perdent dans les nues, ne s'est senti pénétré, empli d'étonnement pour le génie des hommes, abîmé dans un saint respect pour le culte de Dieu !

Mais ce n'est pas tout. Contemplez les traits des hommes dont les noms immortels sont connus de tous, les traits de visages amis, les groupes fouillés dans la pierre et le marbre par le ciseau du sculpteur, et qui reproduisent avec une expression si grande et les actions éclatantes de l'histoire et les figures symboliques de la religion ! — Écoutez ces scènes lyriques, où les sentiments de l'âme sont exprimés dans un langage brillant et coloré, où les pas-

sions humaines trouvent une expression d'une puissance parfois saisissante ! Examinez enfin, avec attention, les scènes mimiques, où l'attitude du personnage, la noblesse ou la grâce du geste, traduisent avec un naturel frappant la pensée scénique, une pensée délicate et suave, une pensée morale ! et dites si vos impressions ne seront pas le plus complet hommage que l'on puisse rendre à la pratique et à l'étude des beaux-arts.

C'est qu'en effet, le sentiment d'admiration que l'on éprouve pour les beaux-arts n'est pas une vaine spéculation de l'esprit, un mirage fascinateur ; il n'engendre pas une gloire futile et sans portée. Le culte des beaux-arts donne le sentiment de la beauté plastique et idéale, il grandit l'imagination des hommes, leur donne le sentiment du beau, du vrai, du bien. C'est ainsi que l'homme s'élève par degrés au-dessus de lui-même, qu'il s'améliore et se renouvelle, que les liens sociaux se resserrent, que la communauté grandit et voit pénétrer en tous lieux le souffle d'une civilisation plus parfaite ; c'est par les beaux-arts, par l'esthétique enfin, que la créature s'approche de plus en plus du modèle de toute perfection ; qu'il n'en est plus seulement une émanation lointaine, mais qu'il semble participer à son essence même.

Chaque branche des beaux-arts peut fournir, on le comprend, un sujet d'étude étendu et digne d'intérêt ; mais par cela même nous ne pouvons prétendre l'examiner aujourd'hui en détail, peut-être plus tard essaierons-nous, à cette place même, de continuer, pour nos auditeurs bénévoles, ce que nous aurions à dire à leur endroit. — A cette heure, nous dirons à grands traits, la nature de chaque branche des beaux-arts, son histoire, son influence sur les mœurs publiques et la part de la France dans son développement.

Et d'abord quelques mots sur les arts mécaniques ou industriels.

Les arts mécaniques ou industriels sont ceux qui s'occupent de satisfaire aux besoins matériels de la société, à l'entretien de la vie de l'homme. C'est assez dire que s'ils n'ont pas été toujours honorés à l'égal des arts d'imagination, c'est à tort, car ils sont pour les nations la source de toutes richesses. Mais, hâtons-nous de le dire, si les arts industriels sont le partage des classes inférieures de la société, ce n'est pas tant le fait de préjugés hostiles que parce que les arts libéraux vivent surtout du fruit des loisirs et s'adressent aux hommes favorisés de la fortune.

An contraire, dirions-nous volontiers, le culte des arts industriels a été honoré par les hommes et spécialement par les gouvernements de notre pays à l'égal des arts libéraux. Colbert a protégé les arts industriels ; tous nos grands philosophes en ont encouragé la pratique. Bacon, le grand philosophe anglais, pensait qu'on ne saurait trop honorer les arts mécaniques ni employer trop de moyens pour leur perfectionnement.

Mais c'est surtout à partir de la révolution française que l'industrie, affranchie des entraves d'institutions restrictives, a pris un essor brillant. Des améliorations successives et importantes ont ouvert à son profit la voie du progrès rapide : l'établissement des brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement, — le Conservatoire des arts et métiers, — des expositions générales des produits de manufactures, des concours décennaux ouverts aux arts utiles ; ajoutons encore l'établissement des écoles et métiers, si utiles pour la propagation des bonnes méthodes et des bonnes pratiques.

De tels encouragements devaient au reste produire les plus heureux résultats. Jamais siècle ne vit l'industrie plus florissante ! le commerce plus actif, les inventions plus nombreuses, la locomotion et les communications intérieures plus rapides, les relations avec les nations les plus éloignées plus faciles, le bien-être matériel de toutes les classes de la société plus grand !

Et il faut rendre encore cette justice au gouvernement qui nous régit, c'est qu'il a voulu et su continuer à l'industrie cette protection efficace qui donne l'impulsion à toutes les forces de l'activité humaine, et que par des institutions nouvelles de toute nature, les sociétés de crédit, les expositions, les écoles spéciales, les cours professionnels, les cours d'adultes, il vient d'ouvrir à la classe des industriels des horizons illimités.

En telle sorte que toutes les professions industrielles voient s'élever chaque jour le niveau du mérite de leurs ouvrages, que chaque jour des produits plus parfaits sortent des ateliers, des usines, des fermes ; et le jour ne paraît-il pas éloigné où tous les arts mécaniques ou industriels donneront naissance à une science particulière et pourront être traités, en fait et en droit, à l'égal des arts libéraux.

Toutefois quelque soit le développement des arts industriels dans l'avenir, à l'exemple de certains moralistes, ne devons pas le mépriser sur la culture des beaux-arts ; il y aurait ingratitude et déraison à méconnaître leur influence considérable. — Surtout ne soyons pas alarmés de cet entraînement public vers l'industrie, comme si cet entraînement devait être fatal à l'industrie agricole, la plus essentielle entre toutes. L'agriculture est la fille aînée de l'industrie, mais toutes les filles de l'industrie sont sœurs et se prêtent un mutuel appui : elles se nomment les arts de la paix ; elles contribueront toutes, sous le soleil de la liberté, à diminuer les efforts de l'homme et augmenter progressivement son bien-être.

Nous voudrions pouvoir citer les noms de tous les hommes célèbres dans l'industrie ; de même nous voudrions pouvoir descendre l'échelle des âges et citer les noms des inventeurs de toutes les époques ! — de tous côtés nous entendons dire : quel grand siècle que celui où la vapeur et l'électricité ont reçu des applications merveilleuses ! Sans doute ce fut un grand siècle aussi, celui où l'on découvrit la boussole, le principe de la liberté des mers ! L'imprimerie, le principe de l'affranchissement de l'esprit ! — nous ferons peut-être quelque jour cette légende ; en attendant, nous rendons à qui de droit l'hommage qui est dû à tous les bienfaiteurs de l'humanité.

nécessaires pour former un poète, un auteur tragique, un orateur. — il y a une connaissance des règles, une expérience pratique des formes et des modèles qu'il faut posséder. Avec ces dernières, considérées exclusivement, on peut demeurer sans doute un versificateur ou un tragédien vulgaire ; mais sans elles on ne saurait jamais devenir un poète ou un interprète habile. — A ce point de vue, nous considérons que l'on a pu classer avec raison l'art poétique et l'art dramatique parmi les beaux-arts.

Quoiqu'il en soit parmi les arts libéraux, les uns s'adressent plus directement à l'âme comme l'éloquence et la poésie ; les autres plus particulièrement aux sens, comme la musique, la peinture, etc., — parmi ces derniers, les uns imitent la nature, ils sont la contre-épreuve de la nature ; les autres expriment la vérité même et n'imitent rien.

Ce qui signifie combien il serait difficile de réduire à un même principe des arts dont les moyens, les procédés, l'objet diffèrent si essentiellement ! Les premiers constituent le domaine des belles-lettres ; et nous laisserons à d'autres, plus spéciaux, le soin de traiter cette matière avec tous les développements qu'elle comporte. Nous nous occuperons des seconds qui constituent le domaine des beaux-arts proprement dits.

On conçoit même que nous ne pouvons donner qu'une légère ébauche de chaque partie : Chacune demanderait un traité spécial. A. CALMELS.

La suite au prochain numéro.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include 28 Jeudi, 1 Vendr, 2 Samed, with corresponding dates and events like Fête de Zénobie, Aubin, Simplicie, Cahors, Vaylats, Rouquayroux, Martel.

Par arrêté préfectoral du 15 février. M. Duc fils, pharmacien à Cahors, est nommé pharmacien des prisons de cette ville, en remplacement de son père, décédé.

Le public des Conférences connaissait le mérite du savant orateur qui a pris, hier, la parole ; aussi, serait-il superflu de dire que la salle était comble et que le succès a été complet. Analyser cette brillante dissertation sur l'Histoire du Sonnet, ce serait déprécier une œuvre qui demande à être lue dans son ensemble et ses gracieux détails. Nous comptons sur l'obligeance de M. Richaud pour offrir ce beau morceau de littérature à nos lecteurs.

Vendredi 1er mars 1867.

Grande salle de la Mairie, à 8 heures précises.

M. Périer, professeur de Physique au Lycée, parlera de la Foudre.

L'entrée de la salle est libre ; il y a des places réservées pour les dames.

Le temps se maintient splendide. Depuis le 10 février, pas une seule goutte de pluie n'est tombée et le soleil n'a cessé de nous envoyer ses rayons bienfaisants.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Le numéro-spécimen de l'Exposition universelle de 1867 illustrée, vient de paraître. La précision du texte et l'exactitude des dessins égalent le luxe typographique de ce livre, publié par MM. E. Dentu et Pierre Petit, concessionnaires de la Commission impériale, avec le concours de M. Fr. Ducloux comme rédacteur.

Le spécimen publié contient la description et les vues de Palais, douze gravures, la vue perspective du Champs-de-Mars avec la nomenclature des nombreux établissements du Parc.

L'Exposition universelle de 1867 illustrée nous paraît destinée à devenir le succès de l'année 1867.

Dans l'intérêt de nos abonnés nous venons de nous assurer l'envoi des livraisons de cet ouvrage.

Nos abonnés seulement pourront les faire prendre dans nos bureaux à raison de 30 cent. l'une, au lieu de 50 cent. en librairie.

Nous engageons vivement ceux de nos abonnés qui voudraient souscrire, à nous adresser immédiatement leur adhésion.

60 livraisons de l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867 ILLUSTRÉE paraîtront successivement d'ici au 20 octobre.

PLUS DE FROID AUX PIEDS! NI D'HUMIDITÉ AVEC LES SEMELLES LACROIX (B. S. G. D. G.) de 75 à 2 fr. 80. Chez M. EYMERIC, Boulevard Sud, à Cahors.

ADJUDICATION

Résultats de l'adjudication du 20 février 1867, pour l'entretien de la Navigation du Lot :

- 1er lot, entre l'écluse de Frontenac et celle de Cenevières. Guilhem (Jean-Paul), de Cajarc, adjudicataire, moyennant un rabais de 9 p. 0/0.
2e lot, entre l'écluse de Cenevières et celle de S-Georges. Blanc (Jules), de S-Géry, adjudicataire, moyennant un rabais de 6 p. 0/0.
3e lot, entre l'écluse de S-Georges et celle de Meymes. Delfau (Alite), d'Albas, adjudicataire, moyennant un rabais de 4 p. 0/0.
4e lot, entre l'écluse de Meymes et celle du Fossat. Calmels (Jean), de Villeneuve-sur-Lot, adjudicataire moyennant un rabais de 5 p. 0/0.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

- Naissances. 22 février Conquet (Marcellin), faubourg Cabessut.
Décès. 21 février Berthié (François), maçon 60 ans, rue de la Daurade.
21 — Cambonni (J.-G.), couturière 36 ans, rue Brives.
21 — Chapou (Pierre), 16 ans (hospice)
21 — Lagrange (Marie), 50 ans faubourg St-Georges.
22 — Cagnac (Henri), 23 mois, rue St-James.
22 — Krasiuski (E.-C.-F.), 10 mois, rue du Coin-de-Lastie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.

Audience du 22 février 1867

- 2 voituriers condamnés à 1 fr., pour défaut d'éclairage à leurs tilburys.
6 charretiers à 6 fr., pour défaut d'éclairage à leurs charrettes.
4 individus à 2 fr., pour bruit et tapage injurieux (circonstances atténuantes).
5 individus à 3 fr., même motif (circonstances atténuantes).
4 revendeuses à 2 fr., pour achats sur les routes, avenues de la ville.
1 revendeuse à 5 fr. et 2 jours de prison, même motif (récidive).
3 revendeuses à 1 fr., même motif.
2 habitants à 1 fr., pour jet d'eau par la fenêtre.
2 habitants à 2 fr., pour défaut de balayage.
1 habitant à 1 fr., pour avoir enlevé du sable aux Tours.
1 habitant à 1 fr., pour construction d'un mur sans autorisation.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU

Bulletin Commercial.

Vins.

Saint-Vite-sur-Lot (Lot-et-Garonne). 20 février, il se fait en ce moment beaucoup d'affaires en vins noirs et autres dans tous nos parages. Nos gares sont encombrées de marchandises. Nous avons des vins noirs très-bons pour l'année, qui font deux et trois couleurs ; beaux vins de table, une couleur. Ces vins se payent aujourd'hui au vignoble ainsi qu'il suit :

Vins noirs de Cahors, Teyac et Perrière, le tonneau (900 litres) logé à neuf, 250 à 300 fr., et les vins de table 35 à 40 fr. la barrique (228 litres), non logé.

Castillonès (Lot-et-Garonne), 12 février. Le prix de nos vins est de 30 à 35 fr. la barrique nue. Il y a en ce moment peu de ventes.

Nîmes (Gard), 13 février. Vins de couleur pour coupes :

Saint-Gilles, 22 à 24 fr. l'hectol. nu, pris sur place. Costières et Vauvert, de 24 à 28 fr. l'hect. dito. Narbonne, de 25 à 30 fr. dito. Roussillon, de 35 à 38 fr. dito.

Orléans (Loiret), 14 février. Les prix ne varient pas ; bien qu'il se fasse peu d'affaires, on obtient plus facilement au prix de 50 à 55 fr. enfutés (fûts de 230 litres) en vins nouveaux.

Les vins de 1865 sont toujours tenus de 100 à 110 fr. Il en existe encore passablement, et malgré l'élevation des prix, il se fait quelques affaires.

Libourne (Gironde), 14 février. Voici les prix des vins aux vignobles :

Vins rouges 1866 : Saint-Denis, Lussac et petites côtes, de 220 à 240 fr. ; côtes Castillons, Saint-Genès, Saint-Magne, etc., 250 à 300 fr. ; Montagne, Puyseguin, Persac, etc., 250 à 325 fr. ; Montferand, Queyries, Bassens, etc., 270 à 325 fr. ; Fronsac, et Bourg (1er côtes), 350 à 400 fr. ; idem (bonnes côtes), 270 à 300 fr. ; côtes Quinsac, Cambannes, etc., 270 à 325 fr. Nérac, 300 à 400 fr. ; Saint-Hippolyte, Saint-Laurent, Saint-Etienne de Lisse, etc., 350 à 400 fr. ; Sables, Saint-Emilion, 400 à 500 fr. ; Saint-Emilion (1er crus), 800 à 900 fr. ; dito (bons bourgeoises), 600 à 700 fr. ; (bons paysans), 550 fr. ; Pomerol (1er et 2e crus), 600 à 800 fr. ; dito (bons paysans), 400 à 500 fr. le tonneau de 4 barriques bordelaises de 225 à 228 litres chacune, logement compris.

Vins blancs 1866 : Ordinaires (environs de Libourne), de 85 à 90 fr. le tonneau, sans logement ; Entre-deux-Mers (ordinaires), 100 à 110 fr. sans logement ; 150 à 160 fr. logés ; dito (choisis), 120 à 140 fr. sans logement ; 170 à 190 fr. logés. — Castillon et environs (bonnes côtes), 200 à 230 fr. ; dito (1er côtes), 260 à 280 fr. le tonneau logement compris.

SPRITUEUX

Cognac (Charente), 13 février. — 1865 : Bons Bois, 105 fr. ; Fins Bois, 120 fr. ; petite Campagne, 145 fr. ; grande Campagne, 165 fr.
1866 : Fins Bois, 110 fr. ; petite Campagne, 125 fr. ; grande Campagne, 145 fr.
Logé en fûts d'au moins 250 litres.

(Extrait du Moniteur Vinicole.)

Nous ne saurions conseiller de meilleur agent pour la clarification des vins que la Pulvérisée Appert, bien supérieure aux œufs qui donnent souvent mauvais goût et pro-

duisent des lies infectes qui remontent, bien supérieure aux poudres de sang, de tannin, etc., moyens dégoutants ; la Pulvérisée d'Appert agit toujours avec succès, sans jamais altérer la qualité du vin.

Monsieur Didier,

En vous accusant réception des 50 kilos de grains de Moutarde Blanche que vous avez bien voulu me faire remettre gratuitement, je suis heureux de vous apprendre que je les ai employés dans ma pratique avec un succès qui a dépassé toutes mes espérances.

Je viens, tout récemment encore, de guérir promptement et radicalement, à l'aide de ce qui me restait de graine, un rhumatisme chronique, avec complication de flux hémorrhoidaire une irritation nerveuse de l'estomac (gastralgie), une gastro-entérite chronique, des dartres rebelles, invétérées, une constipation opiniâtre ; un sixième malade, atteint d'une ancienne inflammation du foie (hépatite) avec trouble profond des digestions, touche, après six semaines d'usage de votre graine, à une guérison qui n'est plus douteuse.

Vous avez raison, Monsieur, d'élever la voix contre une averse spéculative qui ne craint pas de livrer aux malades de mauvaises graines, vieilles, quelquefois échauffées, plus capables de leur nuire que de les guérir.

Conservez à votre excellent produit la réputation et la popularité qu'il doit à ses spécifiques et héroïques vertus médicales, ce sera pour vous un nouveau titre à la reconnaissance des malades.

Je crains d'être indiscret en vous priant de vouloir bien m'adresser de nouveau quelques kilos de graine, mais votre extrême obligeance me rassure.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée. Docteur BELLANGER, de la Faculté de Paris.

Le Phosphate de fer soluble, de LERAS, docteur es-sciences, est souverain pour la guérison des pâles couleurs, maux d'estomac, appauvrissement du sang. Voici le résumé de l'une des observations du docteur Guibout, médecin des hôpitaux de Paris, publiée dans la Gazette des Hôpitaux :

« Le Phosphate de fer soluble, de M. Leras,

est de toutes les préparations ferrugineuses celle qui m'a donné les meilleurs et les plus beaux résultats ; il est digéré et assimilé avec la plus grande facilité par les enfants aussi bien que par les adultes : ainsi Mlle P..., jeune fille de neuf ans, arrive de Naples à Paris, en juillet dernier, dans une langueur et une atonie qui était son état habituel ; je la soumetts à l'usage du Phosphate de fer, et en moins d'un mois, l'appétit s'était éveillé et les couleurs étaient revenues en même temps que la vigueur et l'embonpoint. »

La douce Revalscière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, neuralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi les quelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, madame la marquise de Braham, etc., etc. — Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1 kil. 7 fr. ; 6 kil. 32 fr. ; 12 kil 60 fr. Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalscière chocolatée aux mêmes prix.

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ d'Épinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, enrrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE de GEORGÉ, d'Épinal, se fabrique à Paris, 28, rue Taitbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Étranger.

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les articles et extraits non signés : A LAYTOU

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

SPÉCIALITÉ POUR LES NOUVEAUX DENTIERS SUCCIONNELS, POSÉS SANS RESSORTS S'ADAPTANT PAR LA PRESSIION ATMOSPHÉRIQUE. — OBTURATEURS JUXTA-POSÉS.



GUÉRISON ASSURÉE DES DENTS SANS EXTRACTION. CONSOLIDEMENT DES DENTS CHANCELANTS. REDRESSEMENT DES DENTS CHEZ LES ENFANTS.

M. FERARY

ÈLÈVE DE LA SOCIÉTÉ PRATIQUE DE PARIS,

DENTISTE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR, A VICHY (ALLIER).

A l'honneur d'informer le public qu'il se rendra à Cahors, le 1er mars, et qu'il s'y tiendra jusqu'au 31, à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

M. FERARY, se rendra au domicile des personnes qui le feront demander, de dix heures à midi et de quatre à six heures du soir. Il sera visible dans son cabinet aux autres heures. — Maison, Ch. Izarn, juge, boulevard Sud.

FONDERIE DE MÉTAUX 2e FUSION

FONTES, CUIVRE, ZINC ET GRENAILLES DE FONTE POUR LA CHASSE

SAMBIN ET BESANÇON

FAUBOURG S-GEORGES

A CAHORS

Charries, Pièces mécaniques, Balcons, Pilastre, Pitons de Rampe, Croix, Appuis de Communion, Vis de pressoir, Pièces s r Plans ou Modèles. — La nouvelle Fonderie est munie d'une machine à vapeur de la force de cinq chevaux. Les personnes qui auront des blés à dépiquer sont invitées à s'adresser à MM. Sambin et Besançon, qui ne négligeront rien pour satisfaire leur clientèle.

LÉON DELRIEU

ARQUEBUSIER, M° QUINCALLIER

SUR LES BOULEVARDS EN FACE LA MAIRIE, A CAHORS.

Débit de Poudre de chasse. — Plombs et grenaille de fonte. — Armes. — Article de chasse et de Pêche. — Ferrures pour les meubles et les bâtiments. — Articles de ménage. — Atelier pour la réparation des armes. — Outillerie et Aciers.

Représentant de la Fonderie SAMBIN et BESANÇON.

FÉCONDATEUR AGRICOLE

Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers, dépiérisistes, etc., se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, etc. (Lisez le journal du 9 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement.

POUR ENLEVER LES TACHES

DE SAUITE ET SANS ODEUR DE MÉDAILLES D'OR. EAU ÉCARLATE EXTRAIT ÉCARLATE

F° DE LA M° DE BURDEL & C° F° DE LA M° DE S.M. L'EMPEREUR PARIS D'ANGLETERRE DEPOTS dans les Bonnes Maisons Paris France Etranger.

A LOUER

1° UN APPARTEMENT

AU 2° ETAGE

2° UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILLOU

TOULOUSE GRANDE LOTERIE

AUTORISÉE DANS TOUT L'EMPIRE FRANÇAIS POUR L'ACHÈVEMENT DE L'ÉGLISE ST.-ÉTIENNE

CAPITAL UN MILLION

GROS LOT, 100,000 FR.

Par arrêté préfectoral en date du 15 Janvier 1867.

TIRAGE 31 MARS

LOTS ATTRIBUÉS AUX NUMÉROS GAGNANTS :

Table with 4 columns: Lot, de, amount, Ensemble. Row 1: 1 Lot de 1,000 45,000 Ensemble. Row 2: 2 — — 500 2,000 Ensemble. Row 3: 3 — — 100 1,500 Ensemble. Row 4: 15 — — 100 1,500 Ensemble.

DIRECTEUR GÉRANT

M. EMILE LACROIX, banquier, à Toulouse.

VENTE A CAHORS, chez M. MELLIS, organiste à la Cathédrale DE BILLETTS — chez M° V° RATIER, débitante de tabac, sur le Boulevard

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSÉS A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.



PHOSPHO-GUANO

GALLET, LEFEBVRE ET C°, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS.

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPÔT DANS TOUTS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, chez MM. Th. Esbanès, à Gourdon ; J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m° de comestibles

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature.

PATE ET SIROP DE BERTHÉ

A LA CODÉINE Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.

AVIS

Des contrefaçons blâmables exécutées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature ci-contre.

151, rue Saint-Honoré, 151, A LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies.

MAUX DE GORGE Inflammations de la Bouche

PASTILLES DE DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET (Chlorate de potasse)

Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, croup, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche.

DÉPÔTS : A Paris, pharmacie DETHAN, faub. S-Denis, 90. A Cahors, chez M. DUC, pharmacien.

Seul admis à l'Exposition universelle de 1867



MASTIC LHOMME-LEFORT

Reconnu le meilleur par tous les horticulteurs

POUR GREFFER A FROID

et cicatriscer les plaies DES ARBRES ET ARBUSTES

(s'applique avec un couteau ou une spatule). EMPLOYÉ DANS LES PÉPINIÈRES IMPÉRIALES ET ROYALES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES. Fabrique, rue de Paris, 162, à Belleville-Paris. Cahors, Vinel, négociant ; Souillac, Fumât ; Figeac, Puzenac ; Puy-l'Évêque, Darnis ; quincailleur ; Lacapelle-Marival, Granie.

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS 1 fr. 50 le flacon A Cahors, Pharmacie centrale, VIEL.